

La Station Leduc

(Epoque Tardenoisienne)

à REMOUCHAMPS

par M. E. RAHIR

Dimanche 5 octobre, M. H. Leduc, propriétaire à Remouchamps, vint nous prévenir qu'il avait découvert de curieuses pierres taillées en faisant creuser le sol pour y établir la cave d'une villa, dans un terrain appartenant à M. Deronchène, avocat, à Liège.

Ce terrain en question, et qui était alors encore à l'état de prairie, est situé exactement en face de la grotte de Remouchamps, mais sur l'autre rive de l'Amblève; il descend en pente très douce vers la rivière (voir fig. 4).

Le lendemain matin, dès la première heure, nous nous sommes rendu sur place pour apprécier le caractère et l'importance de la découverte.

Il nous a été donné alors de pouvoir constater tout de suite, en présence de M. Leduc, qu'à la profondeur de 0^m80 sous le niveau du sol actuel de cette prairie, soit environ 2^m40 au-dessus des basses eaux de l'Amblève, le limon des pentes recouvrait un lit continu de silex taillés par l'homme. A ce niveau à silex, d'une épaisseur variant entre 20 et 30 centimètres, l'on reconnaissait bien nettement de menus débris de charbon de bois, preuve de l'existence de foyers.

Les quelques éclats de silex recueillis alors et qui n'offraient aucun instrument bien caractéristique, ne nous permettaient pas encore de fixer une époque à cette occupation incontestablement préhistorique.

Nous avons alors télégraphié immédiatement à M. le baron de Loë, Directeur du Service des fouilles des Musées royaux du Cinquante-naire, afin que notre chef fouilleur Collard puisse y entreprendre immédiatement des recherches préliminaires.

Nous avons pu étudier alors, mais très imparfaitement et partiellement, les foyers 1 et 2, découverts dans la cave (fig. 1), parce que l'entrepreneur des travaux avait été obligé d'enlever la plus grande parties des terres de cette cave, sans pouvoir attendre notre arrivée.

Il nous a cependant été possible d'y déterminer nettement deux foyers préhistoriques.

Foyer 1. — Ce foyer, qui était établi à une profondeur de 0^m80

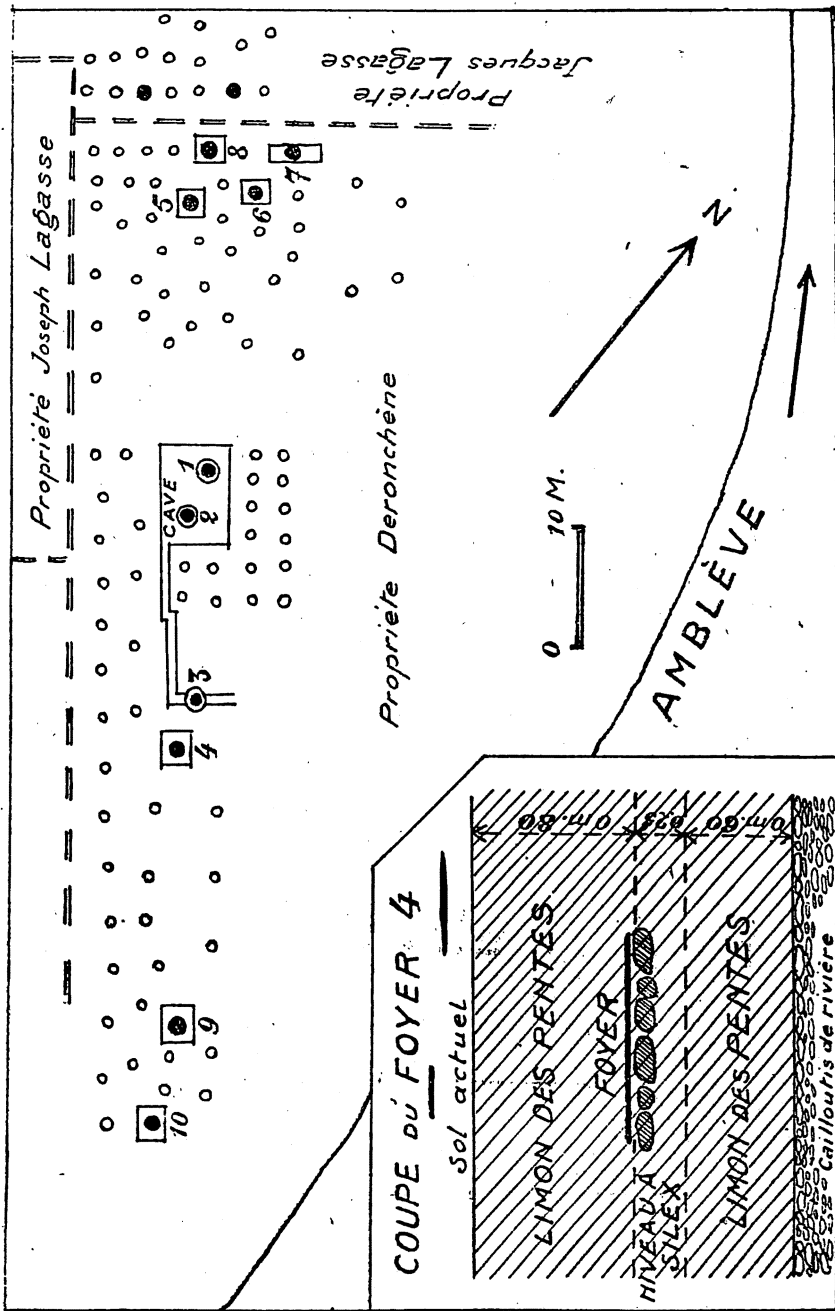


FIG. 1. — Plan de la station Leduc.

sous la prairie, et qui contenait des débris de charbon de bois en assez grande abondance jusqu'à la profondeur d'environ 1^m10 en dessous du sol actuel, renfermait des silex taillés et des galets rougis par l'action du feu. Ce foyer reposait sur un lit de pierres qui avait une forme circulaire et un diamètre d'environ 1^m50. Le lit de pierres, de même que ceux des autres foyers que nous eûmes l'occasion de mettre au jour dans la suite, était formé de gros galets de rivière

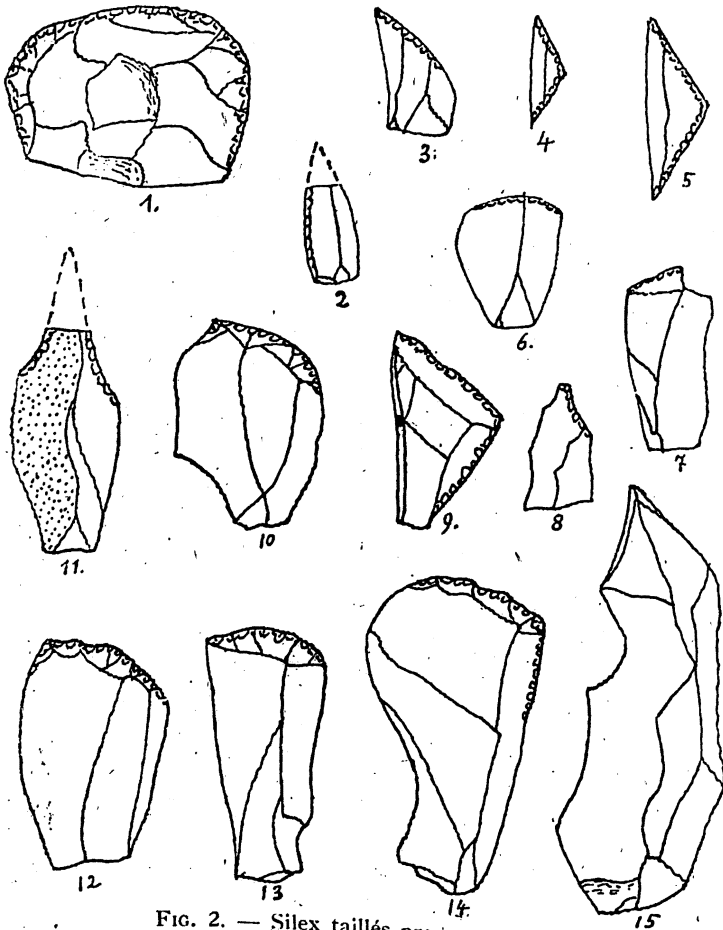


FIG. 2. — Silex taillés provenant des foyers.

ainsi que de morceaux de schiste apportés intentionnellement là, à n'en pas douter, par l'homme primitif, parce que les terres qui le recouvraient, comme celles latérales et sous-jacentes, n'en contenaient pas.

Foyer 2. — Ce foyer, qui était établi au même niveau que le précédent et à une distance de 4 mètres du premier, était formé de menus débris de charbon de bois, mais en grande quantité, de quelques petits galets de rivière et d'éclats de silex taillés. L'un de ces foyers a fourni une pointe tardenoisienne bien caractéristique (fig. 2, n° 2), avec fines retouches sur un des tranchants.

Foyer 3. — Comme les précédents, il se trouvait à la profondeur de 0^m80; il en sera de même pour ceux qui furent étudiés dans la suite. Celui-ci, ayant été coupé par une tranchée pour l'établissement des fondations de la Villa Deronchène, n'a pu être que partiellement et imparfaitement fouillé. Il se trouvait à une distance de 15 mètres du foyer 2 et était formé de terres rougies par l'action du feu, d'abondants débris de charbon de bois, de silex taillés et d'un galet ayant servi de percuteur.

Ces recherches préliminaires, qui furent faites du 8 au 11 octobre, étant insuffisamment précises pour établir d'une façon réellement positive l'occupation de ce point par l'homme de l'époque tardenoisienne, nous nous sommes adressé tout de suite à notre érudit collègue M. J. Hamal-Nandrin, archéologue liégeois bien connu, afin qu'il veuille bien obtenir, pour nos Musées du Cinquantenaire, l'autorisation de faire immédiatement la fouille de cette station.

Par retour de courrier, M. Hamal-Nandrin nous a très aimablement fait savoir que M. Deronchène nous autorisait bien volontiers à faire toutes les recherches jugées nécessaires dans sa propriété des bords de l'Amblève. Nous en remercions bien sincèrement ici M. Deronchène ainsi que notre excellent collègue.

A partir du lundi 13 octobre, notre chef-fouilleur Camille Collard commença les fouilles méthodiques de cette curieuse station, recherches qui durèrent deux semaines consécutives et que nous suivîmes très attentivement.

Notre travail d'investigation a débuté par de multiples sondages effectués dans la propriété de M. Deronchène et dans les propriétés voisines (fig. 1). Cent vingt sondages très soigneusement exécutés dans ces terrains nous ont permis de repérer assez exactement l'emplacement des foyers et approximativement leur aire de dispersion. Ajoutons que les sondages ont tous été poussés à la profondeur de 1^m10 à 1^m20, c'est-à-dire un peu au delà du niveau des foyers. Nous avons pu reconnaître ainsi sept nouveaux foyers, et, à ces points, des tranchées ont été ouvertes afin de pouvoir étudier ces vestiges préhistoriques dans des conditions aussi bonnes que possible.

Nous pouvons considérer que toute la surface de la propriété Deronchène renferme, à la profondeur de 0^m80 jusque 1^m00 à 1^m10, un niveau à silex taillés s'allongeant sur 100 mètres et peut-être plus et occupant une largeur probable de 20 mètres, si pas plus.

Nous allons maintenant décrire successivement chacun de ces foyers, puis, de cet exposé, nous tirerons les conclusions qu'il comporte.

Foyer 4. — Ce foyer (voir coupe fig. 1), qui était établi à la profondeur de 0^m80 sous le sol actuel de la prairie, se trouvait intercalé dans le dépôt de limon des pentes qui recouvrait d'un manteau continu et d'une épaisseur de 1^m60, en moyenne, le niveau de cailloutis de rivière, bien nettement séparé du dépôt supérieur.

Ainsi que le montre la coupe (fig. 1), le foyer s'étendait à 60 centimètres au-dessus du cailloutis de rivière. Cette couche de limon des pentes ne contenait aucun vestige de cailloux roulés ou autres dépôts amenés par l'Amblève des temps préhistoriques, pouvant faire présumer qu'à cette époque très reculée ces foyers étaient atteints par les crues de la rivière. Ajoutons qu'il nous a été donné de faire les mêmes constatations lors de la fouille de chacun des foyers.

Sur un lit continu de pierres posées à plat (gros galets de rivière aux angles arrondis par l'action des eaux) dont le diamètre atteignait 1^m20 et qui avaient la forme circulaire, l'on a reconnu bien nettement une couche de terre rougie par l'action du feu ainsi que des débris de charbon de bois. Dans ce foyer, l'on a découvert 57 fragments de lames en silex et déchets de taille, en plus de deux petits grattoirs, d'une pointe microlithique nettement tardenoisienne (fig. 2, n° 3) et d'une petite lame irrégulière à fines retouches sur un des tranchants (fig. 2, n° 8). En ce point, la couche à silex taillés avait environ 30 centimètres d'épaisseur.

A noter ici que quelques débris de poterie romaine étaient descendus, par suite d'un ancien remaniement du sol, presque au niveau de ce foyer préhistorique. Ceci nous prouve, une fois de plus, qu'il faut être très prudent avant d'affirmer qu'un objet isolé est bien en place dans son niveau d'origine.

En d'autres points, nous avons trouvé des fragments de poteries romaines, mais alors à des niveaux supérieurs à celui des silex. Cet endroit a donc été occupé aussi à l'époque belgo-romaine.

Foyer 5. — Ce foyer est situé à 22 mètres du n° 4. De même que le foyer 7, il a été partiellement fouillé, le lundi 20 octobre, en présence de M. le baron de Loë, Directeur du Service des fouilles.

pour y faire avec lui les constatations nécessaires. Etaient également présents ce jour : M. J. Hamal-Nandrin et M. J. Servais, archéologues liégeois bien appréciés, ainsi que M. H. Leduc, l'auteur de la découverte. M. G. Francotte, le sympathique bourgmestre de Remouchamps, devant s'absenter ce jour, nous a fait savoir qu'il regrettait beaucoup de ne pouvoir assister à ces constatations.

Le foyer, formé de charbon de bois, reposait sur un lit de pierres (gros galets de rivière, comme les précédents). Il renfermait :

- 1 fragment de plaque de grès psammitique dont une des surfaces portait des traces bien nettes de polissage ou d'usure ;
- Quelques fragments de galets brisés intentionnellement ;
- 1 petit fragment d'os ayant subi l'action du feu ;
- Un peu au-dessus du niveau du foyer, 1 petit fragment de poterie grossière (de caractère préhistorique) ;
- 1 petit grattoir en silex (fig. 2, n° 12) ;
- 8 éclats de silex et déchets de taille.

Foyer 6. — Ce foyer, formé de menus débris de charbon de bois, ne reposait pas sur un lit de pierres. On y a trouvé :

- 1 fragment de caillou roulé portant de légères traces de polissage ou d'usure et qui avait subi l'action du feu ;
- 1 fragment de caillou en quartzite qui paraissait avoir servi de percuteur ;
- 1 fragment de caillou roulé en grès psammitique qui semblait avoir été brisé intentionnellement ;
- 1 fragment de plaque de grès psammitique à surface polie ;
- 1 petit fragment de pierre polie ;
- 2 instruments ? en silex dont l'un (fig. 2, n° 15) paraît se rapprocher du burin magdalénien (on en a trouvé un de ce genre dans l'habitat tardenoisien à industrie primitive de la grotte de Remouchamps) ;
- 8 éclats de silex et déchets de taille.

Foyer 7. — Situé à plus de 25 mètres au nord du foyer 1, celui-ci reposait sur un lit de grosses pierres (galets de rivière) placé intentionnellement par l'homme. Foyer de forme circulaire, comme les précédents. Son diamètre était voisin de 1^m50.

L'épaisseur de la couche à silex était ici d'environ 30 centimètres.

On y a rencontré :

- 2 petits percuteurs ;
- 1 grand éclat de silex avec traces d'utilisation ;
- 1 grande lame portant une petite encoche ;

1 petite lame-grattoir fort mince et courte, avec légères retouches (fig. 2, n° 6);

1 pièce en silex avec retouches (fig. 2, n° 9);

44 fragments de lames en silex et déchets de taille.

Foyer 8. — Toujours à la même profondeur que les précédents, ce foyer ne reposait pas sur un lit de pierres et l'on n'y a pas découvert de silex taillés. Il ne contenait que des débris de charbon de bois et s'étendait sur une surface de 1 mètre de diamètre.

Foyer 9. — Ce foyer très important recouvrait un lit de pierres (galets de rivière) dont le diamètre était de 1^m50 et l'épaisseur 0^m35.

Dans ce foyer, comme en dessous du lit de pierres, on a trouvé des silex taillés et des pierres brisées intentionnellement par l'homme.

En voici l'inventaire :

2 galets percuteurs;

1 fragment de galet ayant subi l'action du feu;

1 fragment de plaque de grès avec surface portant des traces bien nettes de polissage ou d'usure;

1 fragment de grès psammitique avec surface bien polie;

1 superbe triangle (de caractère nettement tardenoisien) découvert sur le foyer (fig. 2, n° 5);

1 petite lame à encoche;

1 petit éclat de silex à surface polie;

3 nucléus et 2 gros déchets de taille;

1 lame irrégulière avec traces d'usage;

1 pointe retouchée à la partie supérieure de ses deux tranchants, mais dont l'extrémité est brisée (fig. 2, n° 11);

34 fragments de petites lames en silex et déchets de taille.

Foyer 10. — Il était assez important et bien visible, mais ne reposait pas sur un lit de pierres. Il avait 1 mètre de diamètre et une épaisseur de 0^m20.

Au-dessus du foyer, on a trouvé un petit fragment de poterie grossière (de nature préhistorique).

Dans le foyer, on a mis au jour :

1 fragment de plaque de grès psammitique avec traces de polissage ou d'usure sur ses deux grandes faces et sur un des petits côtés;

1 minuscule triangle en silex d'un caractère nettement tardenoisien (fig. 2, n° 4);

1 grattoir très imparfait à forte patine blanche;

1 gros nucléus;

44 fragments de petites lames en silex et de déchets de taille.

Foyer 11. — Au cours d'une recherche ultérieure, M. H. Leduc découvrit un onzième foyer, identique aux précédents et dont le diamètre était approximativement de 1^m50. Il était situé un peu en dessous du foyer 4 (voir le plan) et à environ 1 mètre de la villa de M. Deronchène.

En plus de 65 instruments en silex taillés et déchets de taille, dont une pointe tardenoisienne, un minuscule grattoir et une lame épaisse retouchée sur tout son pourtour, M. Leduc mit au jour, dans le foyer tardenoisien, un superbe percuteur dont nous allons dire quelques mots.

Ce percuteur (voir coupe fig. 3), un galet aplati en grès psam-

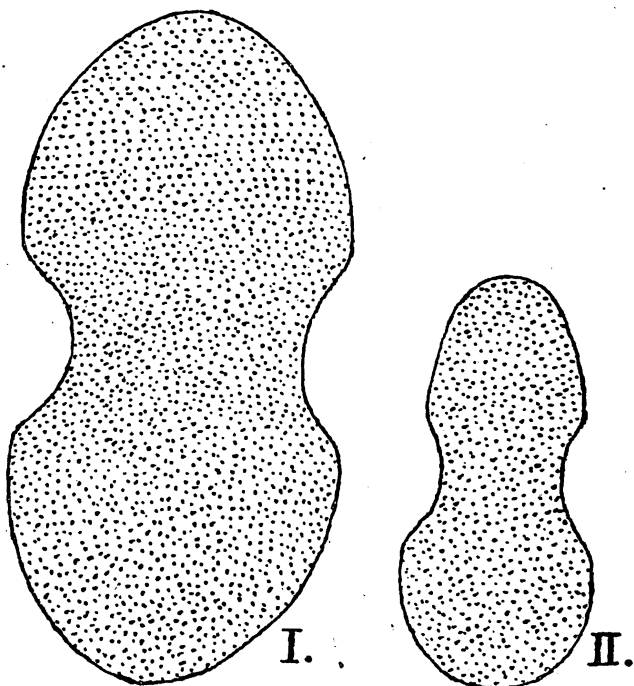


FIG. 3. — I. Coupe du percuteur du foyer 11. — II. Coupe du percuteur de Vossem.

mitique très dur, long de 97 millimètres large de 90 et épais de 45, pesant 532 grammes, porte, sur chacune de ses deux faces opposées, une cupule de 24 millimètres de diamètre et de 7 millimètres de profondeur. Ces cupules avaient été creusées au moyen de coups répétés

à l'aide d'un instrument pointu en roche très dure, vraisemblablement du silex.

Le but de ces cupules ne paraît pas devoir être de produire une perforation de la pierre, mais très vraisemblablement d'y ménager deux cavités en forme de demi-sphère, pour y placer les doigts, de manière à ce que le percuteur puisse ainsi être solidement fixé à la main. Ainsi l'homme primitif avait un marteau qui faisait alors complètement corps avec sa main ; ce dont on se rend parfaitement compte en prenant la pièce.

M. L. Lequeux a trouvé dans la station tardenoisienne de Vossem un petit instrument semblable. Deux ou trois galets imparfaits, du même genre, perforés ou non, ont été recueillis, notamment dans les fonds de cabanes de la Hesbaye. A Boitsfort, comme à la Roche, aux Faucons, l'on a trouvé aussi un percuteur avec cupules.

Ce percuteur avec cupules, mis au jour par M. Leduc, étant le plus remarquable et le plus parfait de trois de nos stations tardenoisiennes, nous avons pensé qu'il y avait lieu de le mettre ici tout particulièrement en lumière.

Il est vraisemblable que l'on découvrirait encore des foyers en continuant à faire des sondages dans les propriétés voisines, notamment dans celle de M. Jacques Lagasse, où l'on a reconnu les traces de deux foyers, mais qui n'ont pas été fouillés. Il nous paraît probable que des recherches complémentaires poursuivies en ces points pourraient amener de nouveaux éléments utiles à l'histoire de l'homme préhistorique de cette époque.

CONCLUSION. — Cette découverte de foyers préhistoriques, faite au bord de l'Amblève et à un niveau de 2^m40 au-dessus des basses eaux de la rivière, a un double intérêt : géologique et archéologique.

Le fait à retenir ici, au point de vue de l'histoire de l'homme primitif, est la mise au jour de foyers d'un caractère nouveau reconnu pour la première fois à cette époque reculée où l'on rencontre cette industrie microlithique si spéciale, qui est nettement caractéristique de l'époque tardenoisienne. A remarquer aussi que ces foyers étaient établis exactement en face de la grotte de Remouchamps (fig. 4), habitat tardenoisien primitif avec faune datée contenant les derniers représentants de la faune glacière et les animaux de l'époque actuelle, et qu'ils reposaient sur un niveau à silex taillés de 20 à 30 centimètres d'épaisseur.

Les instruments à formes géométriques ou microlithiques, d'un

caractère plus évolué que ceux de la grotte de Remouchamps, ont été découverts sur les foyers, c'est-à-dire au niveau supérieur de la couche à silex. Ce niveau supérieur représente, d'après nous, un habitat incontestablement contemporain de ceux occupés par l'homme tardenoisien sur les plateaux voisins, et notamment de la station si remarquable et si importante de Sougné-Remouchamps (1).

Il nous paraît probable que les niveaux inférieurs de cette couche à silex (de 20 à 30 centimètres d'épaisseur), qui est très régulièrement et uniformément intercalée dans le limon des pentes (voir la coupe fig. 1 et fig. 4), pourraient bien être contemporains de la dernière

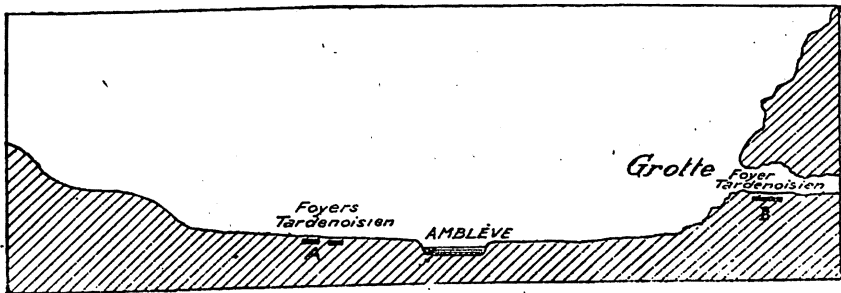


FIG. 4. — Coupe transversale de la vallée de l'Amblève passant par la grotte de Remouchamps.

période de l'habitat si voisin de la grotte de Remouchamps. En ces temps, le climat ne devait guère être plus froid que le climat actuel, et l'homme préhistorique, tout au moins en été, pouvait alors sortir de la caverne pour établir ses huttes au bord de la rivière, c'est-à-dire en un endroit très proche de son habitat primitif.

La longue occupation de cette station, prouvée par l'épaisseur de la couche à silex renfermée dans le limon des pentes, rend cette hypothèse assez vraisemblable ; malheureusement, la rareté des pièces taillées caractéristiques recueillies dans les bas niveaux de l'occupation par l'être humain ne permet pas d'être suffisamment affirmatif sur ce sujet.

Ce qui est certain, c'est que les pièces du tardenoisien moyen, c'est-à-dire évoluées et comparables à celles des plateaux voisins de la grotte, ont été mises au jour vers la partie supérieure du niveau à silex. Il en est de même des plaques de grès, avec traces de polissage ou d'usure rencontrées ici comme également dans le sol de

(1) E. RAHIR, L'habitat tardenoisien des grottes de Remouchamps, Chaleux et Montaigle. L'Industrie tardenoisienne et son évolution en Belgique. (*Bull. de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. XXXV, 1920.)

l'importante station de Sougné, établie sur les hauteurs proches de ces foyers.

Nous avons essayé de produire artificiellement une usure de ces pierres, qui pourrait être comparable à celle constatée ici et nous sommes parvenu au même résultat en utilisant à cet effet des corps très durs. Le polissage ne se produit pas nettement sur ces plaques si l'on tente l'essai à l'aide d'ossements ou de pierres tendres. Nous pouvons donc dire que cette usure ou ce polissage paraît être produit par friction au moyen d'un corps très dur, sans pouvoir cependant présumer pour cela quelle serait la nature de ce corps. Peut-être qu'en poursuivant l'étude des stations tardenoisennes, qui d'après nous, nous révélera encore bien des faits intéressants, parviendrons-nous à être éclairé à ce sujet.

Ajoutons ici que ces plaques de grès avec traces bien nettes d'usure ou de polissage se retrouvent dans presque toutes les stations du tardenoisien moyen ; ce qui nous fait présumer que la première idée du polissage de la pierre pourrait bien remonter à cette époque reculée.

Rappelons ici que l'on a trouvé, dans nombre de fonds de cabanes de la Hesbaye, qui, d'après l'opinion de beaucoup d'archéologues et que nous partageons, précède l'époque robenhausienne, des plaques de grès ou autres pierres dont une ou deux faces portaient aussi des traces bien nettes d'usure ou de polissage. Ce fait nous paraît intéressant parce que le tardenoisien est antérieur à l'omalien.

Au point de vu géologique, les constatations qui ont été faites ici sont également dignes d'être notées et d'attirer tout particulièrement l'attention, parce que la présence de ces foyers tardenoisien à un aussi bas niveau et qui datent d'une époque déjà fort ancienne, nous prouvent incontestablement, par l'absence de cailloutis ou d'autres dépôts de rivière dans ce limon des pentes, soit au-dessus, soit au-dessous du niveau à silex taillés, que l'Amblève avait déjà creusé alors son lit à la profondeur actuelle.

Pour terminer ces lignes, signalons qu'en novembre de cette année, il nous a été donné de pouvoir constater une crue de l'Amblève qui atteignait et qui a même dépassé le niveau à cailloutis de l'ancienne rivière, reconnu à 0^m60 sous les foyers préhistoriques ici en question.

Ainsi que nous le disions précédemment, l'étude des foyers tardenoisien de la station Leduc est donc tout aussi intéressante au point de vue géologique qu'au point de vue archéologique.

Discussion

M. E. DE MUNCK. — L'un des faits que vient de nous exposer si clairement M. Rahir me frappe particulièrement : c'est la faible épaisseur (60 centimètres) sous laquelle se présente le limon des pentes recouvrant les foyers tardenoisien de la Station Leduc.

En Basse et Moyenne Belgique, en Brabant notamment, il m'a été donné de découvrir des restes d'habitations belgo-romaines — donc d'une époque relativement fort moderne comparativement à un habitat tardenoisien — sous environ 1^m30 d'épaisseur de limon des pentes.

Mais il est vrai que, par le moindre ruissellement des eaux pluviales, les limons du Brabant se meuvent, se transportent et s'accumulent avec la plus grande facilité, surtout lorsque le terrain n'est plus fixé par la végétation primitive.

Or, à Remouchamps, il en a été tout autrement, car il est évident que la roche locale, c'est-à-dire le Calcaire de Givet, n'a pu se dissoudre que fort lentement sans produire d'amoncellement de limon des pentes d'épaisseur bien notable.

Quoi qu'il en soit, il serait intéressant de voir M. Rahir étudier le phénomène de dissolution et de désagrégation des roches de Remouchamps, et cela au point de vue des différentes épaisseurs que le limon des pentes qui en résulte a pu atteindre au cours des temps préhistoriques, protohistoriques et historiques.

